

L'UNSA Education siège en CTSD : bilan rentrée 1^{er} et 2nd degrés



Nous, UNSA Education, avons siégé en Comité technique le 15 novembre. Nous avons pointé les difficultés des collègues à l'issue de la rentrée.

Ci-dessous notre compte-rendu.

Vous trouverez aussi notre déclaration préalable.

Compte-rendu CTSD du vendredi 15 novembre 2019

Représentants de l'administration : Madame COQUELIN (SG), Monsieur CAILLAUT (IA-DASEN), Monsieur GRIFFOUL (IEN-A), Madame MARICHEZ, Madame LEQUES, Madame BRAMERIE, Madame DI SANTO PRADA

Délégation UNSA Education : Yamina AZZOUG, Cécile LE HIR, Hélène MALETERRE, Anne MARCHAND, Sabine TURSCHWEL

Déclarations préalables : UNSA Education, FSU, FO

UNSA Education : voir notre déclaration préalable en pièce jointe de cet article.

Réponses IA DASEN suite à la lecture des déclarations :

« Je ne donnerai de réponses que sur les éléments relatifs au CTSD et sur la thématique de la Dordogne. Direction d'école et drame en Seine-Saint-Denis : face à ce drame, on ne peut être que d'une grande humilité et d'un regard qui nous laisse sans voix.

L'année dernière, j'ai accordé des décharges non règlementaires, j'ai fait des choix, j'ai renforcé le rôle du directeur à chaque fois que c'était possible (Coordonnateur REP, éducation prioritaire, décharge à temps plein à Bergerac, quelques réponses en milieu rural avec des maintiens de décharges malgré des disparitions de classes). Des travaux sont à poursuivre dans certaines écoles, notamment dans le cas de fusion. 44 % des communes ne possèdent plus d'école. Il faut réfléchir en termes de réseaux d'écoles (exemple : St Médard d'Excideuil a choisi de fermer, volonté politique des élus et des enseignants).

CP/CE1 dédoublés et en REP quelques GS : la baisse des effectifs favorise ces actions. C'est une amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants.

CAPD promotion : report car tous les recours liés aux RDV de carrière n'ont pas eu le temps d'être traités, notamment ceux liés aux rattrapages de septembre. L'instance aura lieu avant Noël.

La réforme du lycée : L'évolution du système se fait dans une dimension bac 3/bac+3. J'entends les inquiétudes et les difficultés et j'échange avec les lycées. Il y a des points de vigilance. Pour l'E3C je fais confiance aux chefs d'établissement. Une commission de suivi existe au niveau national pour améliorer le dispositif.

Le collège : il y a une disparité des effectifs dans les classes de collège. (Mareuil et Montpon n'ont pas le même E/D). Sur Montpon, on est sur une dimension liée à la sectorisation. J'apporterai tout mon concours au département (compétence CDEN pour interroger le département sur la sectorisation qui permet la mixité sociale). Le travail sur la mise en réseau se poursuit, c'est nécessaire. Des éléments pertinents ont été démontrés par les chefs d'établissement lors d'une réunion en octobre (pédagogiques ou organisationnels). Le travail n'aboutira que par la concertation, on ne parle plus de fusion aujourd'hui, on parle de mise en réseau.

Le lycée pro : Je ne reviens pas sur la rénovation de la voie pro. Il y a des ressources manquantes dans le département, comme à Chardeuil. C'est un réel problème, dans le 2nd degré comme dans le 1^{er}.

1^{er} degré : Je n'ai pas voulu interdire les permutations informatisées, les temps partiels sur autorisation, les disponibilités, les détachements...si on ajoute tous ces points-là il manque 26 postes dans le département, qui n'est pas le plus attractif de l'Aquitaine. J'ai voulu garder un équilibre entre « faire avec moins de ressources » et « satisfaire les projets des personnels », « cela entraîne des pots cassés ».

Les PIAL : travail sur la totalité du département avec un PIAL renforcé sur Vergt, qui va être étendu à l'ensemble des PIAL. La charge de travail administrative incombe aux têtes de PIAL. Quelques coordonnateurs se sont désignés sur ces pôles. Pour ces coordonnateurs, à partir de janvier, une Indemnité pour Mission Particulière (IMP) pour défrayer ce travail supplémentaire sera accordée pour le 2nd degré. Pour le 1^{er} degré des volontaires auront des Heures Supplémentaires Effectives (HSE). Cela ne pourra pas être du temps de décharge.

Les coordonnatrices ASH à la DSDEN seront maintenues en termes d'expertise, de recrutement. Elles ont géré le double pilotage cette année. Cette nouvelle organisation n'entraîne pas de surcharge, sinon il faut le signaler aux services. Les PIAL sont une réussite au niveau du nombre d'élèves accompagnés depuis leur mise en place. Seulement 6 ne sont pas suivis contre 85 l'année dernière. Une rencontre avec les AESH sera organisée pour les laisser s'exprimer, clarifier leur positionnement. Cela prend du temps de mettre en place cette politique. L'élève handicapé n'est pas une charge.

Je n'aborderai pas la loi Fonction Publique mais vous le savez il y aura des évolutions dans les instances et dans les lignes directrices. Pas de CAPD l'année prochaine ni de groupes de travail sur les mutations. On est en attente des décrets de la loi (50 à venir).

Direction d'école : Des mesures doivent être mises en place, notamment une journée de décharge d'ici les vacances de Noël. Les IEN et les services travaillent à cette organisation. Les premières réponses arriveront dans la semaine prochaine. Peut-être que certaines décharges pourraient arriver en janvier si nous n'avons pas les moyens nécessaires pour donner toutes les journées de décharge. Un groupe de suivi sera mis en place pour les directeurs d'école. Il sera constitué de représentants des personnels et de directeurs volontaires. J'essaie dans le département de limiter la charge administrative des directeurs tant que possible et les IEN sont dans la même optique.

Approbaton des PV des séances précédentes.

Un bilan nous est présenté sous la forme d'un document papier chiffré.

Effectifs ULIS :

Pour la rentrée 2020, les élèves d'ULIS en collège seront pris en compte dans le calcul des effectifs par niveau.

UNSA : C'est dérangeant que les effectifs ULIS apparaissent avec les SEGPA dans le document proposé. Ce sont 2 profils différents d'élèves.

Les effectifs ULIS Lycée Général n'apparaissent pas dans le document fourni.

C'est un oubli pour Claveille. Il y a des points à clarifier. On ne peut améliorer le document que par ce qui est produit en CTA et qui nous est donné. On a un cadrage qui nous vient des bases élèves et on intervient avec les outils de proximité pour régulariser.

Questions sur les enseignements de spécialité / les options :

Des effectifs qui s'étiolent pour les options. Aucune disparition d'option mais des choix qui se sont opérés dans les établissements.

Point de vigilance : la spécialité langues-espagnol sur Périgueux. Le dossier doit être réétudié.

UNSA : Des choix se font dans les établissements : inquiétudes sur la préparation de rentrée 2020, beaucoup d'élèves suivent la spécialité maths en 1^{ère}, quid des options en maths pour l'an prochain ?

La façon de financer est globalement problématique et parfois insuffisante.

Il y aura des Lignes Directrices de Gestion proposées en CTA et elles seront déclinées en CTSD. Pas de réponses sur vos inquiétudes car nous sommes sur un bilan et non sur des perspectives, il faudra attendre le CTA.

Inquiétudes sur les baisses d'effectifs à Laure Gatet : l'avez-vous en tête ? Seul lycée de Périgueux à être dans cette problématique.

Non, on ne m'a pas interpellé sur ce sujet.

FSU : Pas d'enseignement de spécialité EPS : par contre, pour les options facultatives, les collègues essaient de limiter la casse pour organiser ces options qui débordent sur le mercredi après midi parfois. Vigilance car c'est un temps imparti au sport scolaire.

UNSA : Parfois certains établissements ont des fonctionnements (exemple : fin des cours à 17h) qui entraînent le positionnement des options sur le mercredi après-midi compte tenu des difficultés de transport scolaire.

Enseignement technologique en baisse mais ce n'est pas un fait du département. La section STI2D est touchée en particulier. Les spécialités proposées ont permis d'autres parcours.

Enseignement privé hors contrat :

On compte 168 élèves dans les établissements privés hors contrat 1^{er} degré mais on note une baisse de l'effectif total sur le département. A cette rentrée, ouverture de 2 collèges hors contrat avec uniquement des élèves de 6^{èmes}.

UNSA : L'instruction dans les familles est en hausse constante, quelles en sont les causes ?

Il y a des changements sociologiques, mais aussi l'obligation scolaire dès 3 ans qui peuvent être des éléments d'explication. C'est une inquiétude mais les IPR surveillent.

A. Griffoul : 160 élèves en 2019 dont 67 pour la maternelle, l'instruction obligatoire à 3 ans est la cause très certainement. Les familles ne souhaitant pas mettre à l'école leurs enfants avant 6 ans.

Questions diverses UNSA :

- Les baisses d'effectifs sont inquiétantes dans le second degré. Pourraient-elles entraîner des fermetures d'établissements ? Des collègues nous interrogent à ce sujet et il nous paraît difficile d'attendre les instances de carte scolaire de février pour aborder cette question qui impacterait les élèves et les personnels.

Ce n'est pas de mon fait, mais je ne pense pas que le président du Conseil Départemental soit dans cette optique.

- Mise en réseau des établissements : Pourquoi certains établissements REP avec un profil identique à d'autres établissements, ne rentrent-ils dans la mise en réseau des collèges ruraux (Vélines, Saint Aulaye) ? Dans le document de présentation, il est question de perspectives pour la mise en réseau. Y-a-t-il une échéance prévue pour la mise en œuvre effective de cette mise en réseau pédagogique ? Quelles en seront les modalités pratiques ?

Il n'y a pas d'interdiction mais il faut des équipes stabilisées pour faire ce travail. La mise en réseau vise des établissements comparables en taille et proches géographiquement. J'encourage les échanges pédagogiques. Des actions sont mises en place, ce sont des amorces, des projets qui se lancent. Un ou deux projets ont été financés, d'autres ne nécessitent pas de financement supplémentaire. La mise en réseau n'implique pas une mise en réseau administrative.